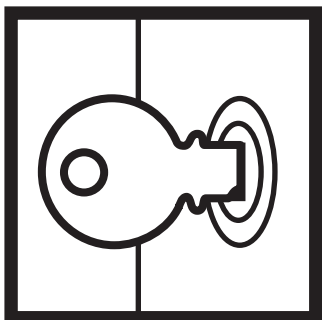


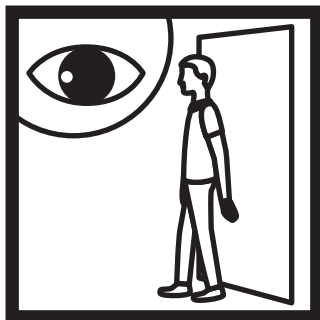


# VIGILANCE FAMILLE

UNE ACTION INDIVIDUELLE ET  
COLLECTIVE QUI DOIT ÊTRE  
PERMANENTE



**Fermer  
systématiquement**  
toutes les issues et  
accès au domicile



**S'assurer** que personne  
ne vous suit et profite de  
l'ouverture d'une porte ou  
d'un portail pour  
s'introduire dans le  
bâtiment et/ou l'enceinte



**Accueillir et  
raccompagner** ses  
invités, visiteurs,  
fournisseurs...



**Détecter et signaler**  
les comportements et  
situations inhabituels :



Sac abandonné,  
colis suspect



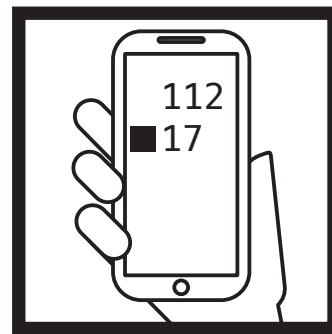
Véhicule suspect  
(stationnement  
prolongé, moteur  
tournant,  
comportement  
des occupants)



Attitude de  
repérage (allées  
et venues,  
observation  
prolongée, prise  
de photos et de  
vidéo...)



Tenue  
vestimentaire  
inhabituelle pour  
la saison (ex. :  
manteau en été)



**Préenregistrer**  
les numéros utiles  
(17, 112, poste de  
sécurité)

POUR PLUS DE DÉTAIL, REPORTEZ-VOUS AUX DIRECTIVES DU  
COMMANDANT DE CASERNE ET AU GUIDE "**VIGILANCE FAMILLE**"